

Etat de l'Art des Articulations entre Environnement et Développement Humain

HACHAMI Safae^{#1}, ERRAMLI Tarik^{*2}

[#]*Département Sciences Economiques, Université Mohamed V de Rabat
F.S.J.E.S., Route OutaHssain, Sala Al Jadida, B.P. 5295, Salé, Maroc*

¹safae.hachami01@gmail.com

^{*}*Cycle Doctoral, option Dynamiques Sociales et Gouvernance de Développement, Université Moulay Ismail
F.L.S.H., B.P. 11202, Zitoune, Meknès, Maroc*

²erramli.tarik@gmail.com

Abstract— Le développement durable impose un suivi qui ne peut plus se réduire à la seule dimension économique du développement, mais également intégrer ses aspects sociaux et environnementaux et le faire sous l'angle de la soutenabilité. L'objectif de cet article cherche à réconcilier les logiques économiques, sociales et environnementales du développement humain durable. Ainsi, l'idée était de voir comment s'articulent les différentes dimensions du développement durable et humain.

Keywords— Croissance économique, environnement, développement humain, développement durable, soutenabilité

I. INTRODUCTION

Ces dernières décennies, on assiste à une grande croissance des préoccupations d'environnement et de développement humain et durable. Cette croissance s'accompagne cependant d'un changement et d'une restructuration remarquable. Au paravent, l'essentiel des préoccupations portait sur les problèmes intérieurs (pollutions locales, dégradation de cadre de vie, etc.) et sur les politiques nationales capables d'y remédier. De nos jours, l'intérêt des Etats s'élargit de plus en plus et porte sur des questions globales : érosion de la biodiversité, changement climatique, destruction de la couche d'ozone, etc.

La nécessité de lutter contre l'extrême pauvreté au niveau international, est devenue une préoccupation majeure de tous les Etats. Ceci s'est traduit par l'instauration des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) des Nations Unies[1], Les problèmes de pauvreté et de dégradation de l'environnement sont étroitement liés, s'affectant mutuellement, et demandant à être abordés conjointement.

En ce début du XXIème siècle, il est fondamental pour l'humanité de se lancer dans la voie du développement durable, étant donné que ce qui importe ce n'est pas ce qu'on a perdu, mais ce qui nous reste à préserver, ce sur quoi on doit veiller à conserver pour le transmettre aux générations à venir. Face aux nombreux déficits et menaces qui pèsent sur les individus, ils doivent donc désespérément chercher de nouvelles voies de progrès qui assurent leur développement en tenant compte de l'environnement, une quête appelée succinctement développement durable.

On observe ici un changement de mentalité et de comportement, qui a été causé par la prise de conscience des dangers encourus par l'humanité et par une volonté soutenue de rejeter les orientations prises depuis l'ère industrielle. En effet, si l'industrialisation a acheminé le développement dans les pays développés, le développement durable est aujourd'hui combiné à la préservation de la nature dans le long terme : on ne peut pas parler d'un développement durable sans protection des ressources naturelles et mise en place des politiques de baisse des émissions de carbone dans la nature. Un enjeu majeur, il suscite l'attention de plusieurs parties prenantes pour réfléchir sur le mode de vie des individus, sur le fonctionnement de la société et sur l'avenir de notre globe. Ainsi, une vision nouvelle du concept de développement allié à l'industrialisation surgit.

Il semble donc indispensable de trouver un équilibre de telle sorte que la croissance économique ne soit pas accompagnée par une accentuation de la pauvreté et des inégalités, ainsi que par une dégradation de l'environnement.

Problématique de recherche et intérêt

La traduction du développement durable en termes de piliers ou de sphères présuppose l'existence de ces piliers ou de ces sphères. Assumer implicitement qu'elles sont séparées est déjà un pas vers la réconciliation entre ces sphères. La séparation entre les dimensions véhicule l'idée selon laquelle le développement durable viserait à trouver des compromis (trade-off) entre ces dernières[2]. Le compromis se réfère à l'idée de substitution entre les dimensions qui caractérisent une conception « faible » de la soutenabilité. Étant donné qu'elles sont considérées comme égales et séparées, elles peuvent être substituées l'une à l'autre, ce qui permet de compenser des dommages environnementaux ou sociaux.

Finalement, en faisant la distinction entre l'économique du social et de l'environnemental, ce modèle maintient l'idée qui montre que l'économie peut être étudiée comme une sphère détachée du contexte social et environnemental. Par conséquent, cette représentation garantit l'« économisme » et le « productivisme » déterminants des sociétés modernes. Par contre, les dimensions sociale et environnementale ont largement été abandonnées.

La problématique du présent travail peut être formulée de la façon suivante : Quels sont les liens qui s'établissent entre environnement et développement humain ?

L'objectif de cet article cherche à réconcilier les logiques économiques, sociales et environnementales du développement humain durable.

Ainsi, l'idée était de voir comment s'articulent les différentes dimensions du développement durable et humain.

L'intérêt de cet article réside dans la construction d'une réflexion sur la nature des liens qui s'établissent entre les différentes dimensions du développement. Il s'agit donc, de contribuer à montrer que l'articulation entre les différentes dimensions du développement durable et humain n'est pas une donnée de départ, mais elle se construit.

Avant de procéder à une revue théorique des approches et des liens entre les différentes dimensions du développement humain durable, il est nécessaire de passer en revue l'évolution du concept de développement durable ainsi que celui de développement humain.

II. CADRE CONCEPTUEL

Au début des années 90, les politiques nationales ont commencé à intégrer les concepts de développement humain, de développement durable et de développement social. Les institutions des Nations-Unies ont joué un rôle très important dans l'évolution de ces concepts et dans leur propagation au sein même des instances gouvernementales par la publication des rapports annuels sur le développement humain, qui a commencé depuis 1990, et le maintien d'une série de conférences internationales sur l'environnement (Rio 1992), les droits de l'homme (Vienne 1994), le développement social (Copenhague 1995), la population (Le Caire 1996), la ville (Istanbul 1998), etc.

Ces conférences ont grandement rappelé que l'objectif majeur du développement économique demeure l'être humain qu'il soit considéré individuellement, en tant que personne humaine, ou collectivement, à travers son implication au milieu des familles, des ménages ou des associations telles que les organismes non gouvernementaux, les catégories socioprofessionnelles, etc.

A. Le Concept de Développement Humain

Le concept de développement humain qui est devenu présent partout, que ce soit dans les discours des dirigeants des pays développés et des pays en développement, ou bien au cœur des conférences internationales des Nations Unies ou plus encore au sein des missions des acteurs de la société civile, ce dernier a rendu les opinions unanimes, aussi bien au niveau international qu'aux niveaux national et local.

« Le développement humain, en tant qu'approche, repose sur ce que je tiens pour être l'idée fondamentale du développement : à savoir, faire progresser la richesse de la vie humaine, plutôt que la richesse de l'économie »[3].

Dans l'histoire de la pensée économique, la conception du développement chez Perroux est inséparable de sa conception de la science économique. « L'économie est l'aménagement en vue de l'avantage de chacun et de tous, des rapports humains par l'emploi de biens rares socialement et approximativement quantifiables et comptabilisables. Cette conception met l'accent sur les rapports entre hommes et groupes d'hommes et non pas sur les hommes et les richesses »[4].

John Stuart Mill dissocie la croissance économique du progrès humain, fustige le développement illimité de l'agriculture et assigne à l'industrie l'objectif de diminuer le travail. Cependant Perroux marque un retrait par rapport à Mill quand il refuse d'adhérer à la croissance zéro mais il se demande : « la croissance engendre-t-elle "spontanément" la structure industrielle optimum et répartit-elle d'elle-même le produit et le revenu global pour la satisfaction des besoins de la totalité de la population ? (...) Il y a tout lieu d'endouter »[5].

Même si Perroux ne prend pas en compte les préoccupations environnementales, il met déjà en avant l'aspect humain du développement durable.

Dernièrement, le concept de développement humain a connu d'un changement de portée conceptuelle et méthodologique avec les approches qui considèrent que la croissance économique est une condition nécessaire et suffisante du bien-être social.

La durabilité du processus de développement peut être considérée comme le domaine où le concept de développement humain est le plus limité. Sachant que la composante « revenu » ne prend pas en considération les coûts environnementaux de la croissance, nous ne pouvons pas conclure qu'une société est soutenable ou non. Elle doit, en fait, assurer la satisfaction des besoins de base tout en préservant les capacités de générations futures à satisfaire leurs propres besoins et à maintenir des niveaux appropriés de développement humain.

B. Le concept de développement durable

Dans les années 1970, le modèle de développement des trente glorieuses a été mis en question. Dès lors, des initiatives apparaissent pour sortir de l'«éconocentrisme» et ouvrir la discussion sur les impacts sociaux et environnementaux de la course à la croissance,

Cette réflexion nouvelle va progressivement amener au concept de développement durable qui sera propulsé sur le devant de la scène par la Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement CMED. La vision consensuelle du rapport Brundtland ne satisfaisant pas tout le monde, les définitions données à cette notion n'ont eu de cesse de se multiplier durant les années 1990 et 2000[8]. Elles peuvent être distinguées selon deux critères.

Le premier est lié au traitement des trois dimensions économique, sociale et environnementale : sont-elles abordées de manière synthétique, équilibrée ou tronquée ? Le second est inhérent à la notion de substituabilité,

Pour Stiglitz, chaque stratégie de développement doit respecter les conditions de priorité et le consensus sur l'avenir du pays : « la recherche d'un consensus est importante, non seulement pour assurer la stabilité politique et sociale mais aussi pour permettre l'appropriation des politiques et des institutions, ce qui augmente leurs chances de succès»[6]. Un développement réussi pour lui est celui dont les conséquences sont avantageuses à l'ensemble de la société sans qu'il ne soit exigé par l'extérieur.

Utiliser l'expression « développement humain » et non celle de développement économique et social, c'est vouloir insister sur la dimension éthique du développement des sociétés. Dans cette perspective, ce dernier apparaît comme un processus qui ne se limite pas seulement à un accroissement des biens et services pour l'ensemble de la population et l'amélioration de la répartition entre les différents groupes. Il s'agit aussi d'une augmentation des capacités humaines, ce qui implique un progrès des capacités d'initiative de chacun[7].

Selon Amartya Sen, le développement humain consiste à étendre les libertés réelles des individus. Cette affirmation est largement acceptée par la communauté internationale. Sen affirme aussi que la privation des droits et libertés est considérée comme une principale cause de la pauvreté.

autrement dit la capacité à admettre que le capital naturel[9] peut être remplacé à des degrés divers par du capital humain[10]. La durabilité faible est plutôt favorable à la substituabilité. Lorsqu'il s'agit de capital naturel, la durabilité forte peut être remise en question lorsque sa perte serait préjudiciable ou irréversible. La durabilité est qualifiée de très forte lorsqu'elle ne permet aucune atteinte à l'environnement.

Le monde entier attribuera la paternité du développement durable au rapport Brundtland qui définit le développement durable en tant qu'un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs[11].

La définition du développement durable, selon le rapport Brundtland reprend l'idée d'une approche systémique qui traite les interactions entre les trois dimensions tout comme celle des solidarités intergénérationnelles et intragénérationnelles.

Juste après son apparition, la définition du développement durable a connu différentes interprétations. En 1972, la réunion de Stockholm avait mis en évidence la difficulté à trouver l'environnement adéquat pour articuler la protection de l'environnement avec le développement. En effet, les pays développés et les pays en développement n'ont pas les mêmes ambitions à ce propos.

Les personnes fidèles au courant de l'économie néoclassique maintiennent la notion de durabilité faible, en se basant sur le fait que seul le maintien dans le temps de la capacité productive est crucial et que les innovations technologiques à venir permettront de découvrir d'autres ressources de substitution.

Les écologistes et les bio-économistes défendent pour leur part une durabilité forte ou très forte [12]. Les ressources naturelles peu vulnérables peuvent être utilisées à condition d'être remplacées ou compensées (on peut donner l'exemple d'un pétrolier qui plante des arbres pour absorber le carbone lié à son activité), les ressources critiques ou indispensables doivent être préservées.

D'une manière générale, l'appréhension des trois piliers n'a pas eu un grand succès durant cette époque. Jégou parle de « définitions étroites » de la durabilité [13], celles qui sont centrées sur une ou deux des dimensions du trépied en opposition à une « définition médiane » qui est celle prévue par le rapport Brundtland.

C. Le concept de développement humain durable

Les débats sur un nouveau paradigme de développement ont abouti à la notion de développement durable, qui est maintenant considérée comme le nouveau principe incontournable de la pensée de développement. L'émergence de ce concept est le résultat du rapprochement entre le courant du développement humain et l'économie écologique. Plus particulièrement, l'articulation entre l'approche par les capacités et la soutenabilité forte permet de promouvoir un développement humain durable. Une telle articulation permet de mettre en place un cadre cohérent et intégré qui reconnaît les différences de nature entre les différentes dimensions du développement à savoir la dimension économique, la dimension sociale, la dimension environnementale, etc.).

Il offre la possibilité de passer du concept du développement durable qui n'est pas bien défini à un développement humain qui s'appuie dans la soutenabilité solide et la justice sociale.

En ce temps, les deux concepts économie et environnement monopolisent les discussions et réflexions, quels qu'ils soient abordés conjointement ou séparément. La dimension sociale va prendre plus d'importance, après la période de 1992. En tendant vers l'essor des définitions centrales ou admises par la communauté, elle va également donner lieu à de nouvelles situations déséquilibrées.

La définition de la durabilité s'élargit de manière significative depuis le sommet de Rio jusqu'au sommet de Johannesburg, en mettant l'accent sur l'aspect humain. Les questions liées aux inégalités, à la santé, à la culture, à la gouvernance et à la solidarité se font de plus en plus présentes, de même que les propositions des Objectifs du Millénaire pour le Développement. La question environnementale est toutefois prise en compte dans cette définition élargie de la durabilité. L'importance de maintenir un environnement de qualité, de préserver les écosystèmes ou de lutter contre le réchauffement climatique, etc. est toujours prioritaire.

Au fil de cette évolution conceptuelle, quatre principes de durabilité ont été consacrés [14]. Il s'agit de la multi-dimensionnalité des phénomènes considérés, de l'irréversibilité de certaines situations de l'équité intra et intergénérationnelle et des situations de risque et d'incertitude.

Par la notion de développement humain durable, on entend un accroissement des libertés et des potentialités des individus dans toutes ses composantes : économique, sociale, culturelle, éthique, politique [15].

C'est un développement qui n'engendre pas seulement la croissance, mais qui distribue de façon équitable ses bénéfices, qui renouvelle l'environnement plutôt qu'il ne le détruit, qui responsabilise les gens plutôt qu'il ne les exclut [16].

Le développement humain durable vient compléter le développement durable en prenant en compte le renforcement des capacités d'une génération à l'autre en termes de capital humain, de capital social, d'amélioration des conditions de vie et de croissance économique.

Le développement humain responsable contribue à la réflexion sur la responsabilité et la liberté, enrichissant ainsi le développement humain durable.

Il est défini comme : « un mode de développement qui garantit à chacun la possibilité réelle de développer

personnellement et collectivement les capacités qui lui permettent de répondre à ses besoins de manière synergique selon ses aspirations (tout en tenant compte de la contribution active de chaque être humain à la définition démocratique et à la conservation du capital naturel de son territoire et le droit de bénéficier des services écosystémiques qu'il fournit) l'amélioration des capacités ce faisant dans une perspective d'équité intra et intergénérationnelle à travers l'exercice de la responsabilité de manière solidaire, permettant ainsi, une plus grande liberté pour tous » [17].

De façon plus précise mais réductrice, deux principes définissent le développement durable : interdépendance et équité. L'interdépendance est premièrement temporelle puisque les effets d'une action sont durables, deuxièmement intersectorielle car les actions dans un secteur de l'économie ont des effets secondaires dans d'autres secteurs, troisièmement interdisciplinaire car les activités humaines comme l'économie, le social, la politique, l'écologie, etc., se façonnent les unes les autres, et quatrièmement spatiale car une action sur un lieu induit des effets de débordement sur d'autres espaces [18].

Afin de mettre en œuvre ces principes, de nombreux gouvernements élaborent et appliquent des stratégies visant à promouvoir le développement durable. Les différentes formes de stratégies sont utilisées pour planifier les politiques et gérer le développement durable de manière plus systématique. Leur rôle est de fournir régulièrement le contexte institutionnel des processus et des produits de mesure et d'évaluation.

Une diversité de modèles de développement durable est générée par le flou de ces principes, notamment dans leur mise en œuvre.

Qu'en est-il des articulations des différentes dimensions du développement humain durable ?

III. ARTICULATIONS ENTRE LES DIMENSIONS DE DEVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE

La liaison entre les différents piliers environnemental, social et économique du développement humain durable est devenue primordiale et d'intérêt croissant. La relation entre les politiques économiques et sociales ainsi que le lien entre les politiques économiques et environnementales ont fait l'objet de nombreuses réflexions. En outre, il y a peu de temps qu'on s'intéresse à l'interaction entre les dimensions sociale et environnementale et les données sur l'incidence réciproque des politiques environnementales et des

politiques sociales sont encore peu nombreuses. On peut citer à titre d'exemple les politiques de cohésion et d'inclusion sociale.

Dans ces deux domaines, pour que les politiques arrivent à tirer avantage des interactions positives tout en évitant celles négatives, l'articulation entre ces dimensions doit être mieux assimilée. On peut donner l'exemple de l'impact négatif de la hausse des prix de consommation sur les ménages les plus modestes. Ceci montre comment les politiques environnementales peuvent engendrer un déclin social.

Les groupes sociaux les plus vulnérables pourraient également subir les conséquences de la dégradation de l'environnement. Les personnes vivant dans des conditions de faible revenu sont plus vulnérables aux risques pour la santé, ce qui pourrait entraîner des injustices sociales dans la répartition des maladies environnementales.

Ainsi, nous allons aborder, dans ce point, trois types d'approches analysant les articulations entre les différentes dimensions du développement humain et durable comme suit : Les liens pauvreté-environnement (A), l'analyse en termes de croissance inclusive (B) et l'approche de durabilité-équité (C).

A. Articulation pauvreté-environnement

De nos jours, tout le monde est conscient que la pauvreté est un phénomène complexe, à multiples dimensions, qui ne peut être réduit à sa simple expression monétaire. Le PNUD déclare ainsi que « la pauvreté n'est pas un phénomène unidimensionnel – un manque de revenus pouvant être résolu de façon sectorielle. Il s'agit d'un problème multidimensionnel qui nécessite des solutions multisectorielles intégrées »[19].

A l'avenant, la Banque mondiale atteste que la pauvreté a des « dimensions multiples », de « nombreuses facettes » et qu'elle est « la résultante de processus économiques, politiques et sociaux interagissant entre eux dans des sens qui exacerbent l'état d'indigence dans lequel vivent les personnes pauvres »[20].

Le développement humain global a négligé et marginalisé les problèmes environnementaux, aboutissant même à l'oubli d'une approche conceptuelle du développement humain de l'environnement. Les relations entre l'environnement et le développement humain sont envisagés comme une évidence.

Les personnes démunies sont particulièrement vulnérables aux conséquences de la dégradation de l'environnement et du gaspillage des ressources, surtout pour les individus qui n'ont que les ressources naturelles pour travailler ou avoir un approvisionnement et ainsi ils vivent dans les zones rurales des pays en développement.

MINK relève une interaction entre l'environnement et la pauvreté. Il considère la relation comme étant mutuelle, dans les deux sens. La dégradation de l'environnement contribue à la pauvreté à travers la dégradation de la santé et en réduisant la productivité des ressources sur lesquelles reposent les pauvres, et la pauvreté contraint le pauvre à agir dans le sens de la dégradation de l'environnement [21].

La synthèse présentée met en évidence le fait que de nombreux travaux antérieurs et réflexions ont été consacrés à la pauvreté, à la préservation de l'environnement et au développement durable.

Une étude qui a pour objectif d'évaluer l'approche participative au milieu forestier, a contribué à comprendre les liens qui s'établissent entre les différentes dimensions (économique, humaine, sociale et environnementale) du développement. En effet ces articulations sollicitent un nouveau mode d'organisation des acteurs qui n'est que la bonne gouvernance. Cette étude a été réalisée dans le cadre d'un partenariat entre l'Observatoire National du Développement Humain et l'Université Moulay Ismaïl de Meknès, avec le soutien des Agences des Nations Unies au Maroc, par un groupe de chercheurs à la Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales de Meknes, sous la direction de M. BAGUARE A. Elle porte sur l'évaluation de l'approche participative en matière de gestion forestière, cas de la commune rurale Oued Ifrane.

On se basant sur l'idée de C. BRODHAG, qui considère que la gouvernance est un quatrième pilier de développement durable, et ainsi, elle permet une meilleure compréhension de certains mécanismes d'élaboration d'une politique durable, cette étude avait comme objectif d'élaborer et tester une grille d'évaluation des approches participatives au milieu forestier. Dans le domaine de la gestion forestière, il est considéré que la participation des acteurs aux processus décisionnels peut contribuer à garantir une gestion durable des écosystèmes forestiers, en tenant compte de la multifonctionnalité de ces derniers.

De manière spécifique, la composante délibérative et participative présente dans la notion de gouvernance est de plus en plus perçue comme une réponse adaptée aux

besoins de prise de décision spécifiques indispensables aux caractéristiques de développement durable[22].

Les résultats de cette étude montrent qu'une nouvelle gouvernance forestière requiert la mise en place d'un cadre de négociation adéquat permettant une implication de toutes les parties prenantes à la gestion forestière (collectivités locales, services extérieurs, etc.). Une meilleure articulation entre les pratiques participatives, la décentralisation et la déconcentration reste à créer [23].

L'étude a montré que le mouvement coopératif forestier reste marqué par des faiblesses et insuffisances devenues récurrentes (déficit de respect de la réglementation, faible professionnalisme, latence, non diversification des activités, etc.). Pour sortir de sa crise, le mouvement coopératif tente de se restructurer. En principe, les coopératives sont appelées à jouer un rôle d'encadrement et participation de la population au développement forestier. Cependant, les dysfonctionnements qui handicapent durablement ces structures ainsi que les enjeux qui les entourent amenuisent sérieusement ce rôle ; souvent, elles sont même incapables de contenir la délinquance forestière.

De plus, la non implication des coopératives dans la programmation des actions des contrats réduit l'acceptabilité et la faisabilité d'une bonne partie de ces actions.

Enfin, en se référant à l'échelle de participation élaborée par Sherry Arnstein, l'étude a souligné que la démarche s'apparente à un arrangement coopératif, permettant d'associer les populations aux processus décisionnels et de les faire bénéficier de certains avantages. Son évolution vers des paliers supérieurs de l'échelle requiert une réforme globale.

B. Analyse en termes de croissance inclusive

Il n'existe pas de lien automatique entre la croissance économique et le développement humain, mais lorsque de telles articulations sont construites par une action concrète et précise, ces deux aspects peuvent se renforcer mutuellement. La croissance économique contribuera de manière efficace et rapide à l'amélioration du développement humain. A cet égard, la mise en œuvre de politiques nationales est cruciale.

Dans le court terme, en particulier, la croissance économique et le développement humain expriment une certaine indépendance l'un par rapport à l'autre. Toutefois, des articulations à plus long terme existent entre ces deux aspects : le développement humain

contribue à la croissance économique et la croissance économique tire profit du développement humain.

La satisfaction des besoins humains dépend de l'élargissement de l'assise matérielle engendré par la croissance économique. Cependant, le niveau de satisfaction de ces besoins dépend de la façon dont les ressources sont réparties entre les individus, ainsi que de l'utilisation et de la distribution des opportunités, y compris l'emploi. Même si aucun lien automatique n'est établi entre la croissance économique et le développement humain, il est toutefois possible de renforcer ce lien en prenant des mesures appropriées.

Différents éléments clés participent par ailleurs à consolider ce lien. Le développement humain requière particulièrement de grands investissements au niveau de l'éducation, la santé et la nutrition. L'amélioration de la santé et du niveau d'instruction permet aux individus d'être économiquement plus productifs. En effet, il existe plusieurs théories modernes de la croissance qui l'exposent et l'expliquent principalement en termes d'expansion du capital humain. Cependant la croissance peut aussi avoir des relations entre plusieurs autres aspects du développement humain, tels que la liberté politique, l'héritage culturel ou la viabilité à long terme de l'environnement.

Le développement humain et la croissance économique peuvent se renforcer mutuellement, Ainsi, des liens solides stimuleront l'un et l'autre. Au contraire, des liens fragiles ou rompus peuvent bloquer leurs progrès et les mettre mutuellement en péril. Ces déséquilibres peuvent être le résultat d'un développement humain rapide accompagné d'une croissance économique faible, ou bien d'une croissance rapide avec un développement humain lent[24].

Le développement humain est une fin dont la croissance économique est le moyen. La croissance économique doit donc avoir pour finalité d'enrichir la vie des personnes, ce qui est bien trop rarement le cas. Les dernières décennies montrent qu'il n'existe pas automatiquement de lien entre croissance économique et développement humain. Et même lorsque de tels liens sont en place, ils peuvent progressivement se fragiliser s'ils ne sont pas régulièrement consolidés par une politique compétente et avisée[25].

Bien qu'elle soit nécessaire, la croissance économique à elle seule ne peut suffire. Il faut se pencher davantage sur la structure et sur la qualité de cette croissance. Si les pouvoirs publics n'adoptent pas des mesures correctives en temps voulu, la croissance économique peut se trouver déséquilibrée et viciée. Des efforts déterminés sont nécessaires pour éviter que la

croissance se fasse sans création d'emplois, sans égards, sans droit à la parole, sans racines culturelles et sans avenir[26].

C'est là l'idée de la croissance inclusive, une croissance riche en emplois et qui favorise la réduction des inégalités sociales et territoriales[27].

La solidité des liens entre la croissance économique et le développement humain dépend de plusieurs facteurs. On présente ci-dessous les facteurs les plus importants[28]:

- L'équité c'est que tout le monde ait les mêmes chances dans la vie. En effet, plus les ressources sont distribuées de façon équitable, plus la croissance économique est susceptible de se traduire par une amélioration des conditions de vie de chaque individu. Le système fiscal est l'outil principal permettant de contribuer à la réalisation d'un tel objectif.
- En termes de dépenses sociales prioritaires, l'Etat peut fortement influencer sur les progrès du développement humain en orientant une large part des fonds publics vers les secteurs sociaux prioritaires, en finançant notamment les services sociaux essentiels.
- Aussi, la croissance économique se traduit in fine par des améliorations du point de vue du développement humain à travers l'accroissement des opportunités de gains. La plupart des personnes n'ont pas d'opportunités économiques car elles ont un accès limité aux moyens de production, notamment à la terre, au crédit et aux infrastructures physiques. L'Etat peut jouer un grand rôle dans la réduction de ces inégalités en donnant la possibilité à tous d'accéder aux moyens de production.
- Les liens entre la croissance économique et l'amélioration des conditions de vie des personnes sont généralement beaucoup plus solides lorsque l'Etat donne aux populations la possibilité de partager les résultats de la croissance et de s'intégrer en participant à la vie publique. C'est la bonne gestion des affaires publiques.
- L'action collective d'individus au sein d'institutions est essentielle au développement humain. De nombreuses organisations non gouvernementales et associations complètent ainsi l'action des pouvoirs publics en

intervenant auprès de populations qui ne recevraient aucune aide. Elles ont également une influence médiatique significative en mobilisant l'opinion publique et en influençant les priorités de développement humain. C'est là tout l'intérêt des approches participatives en matière de gouvernance des politiques publiques.

Un niveau de développement humain faible risque de ne générer qu'une croissance restreinte, ce qui remettra en question les perspectives de développement humain. En revanche, un niveau de développement humain élevé privilégie la croissance économique, qui à son tour peut donner un coût de fouet au développement humain.

La solidité d'une chaîne est directement liée à la solidité de chaque maillon qui la compose. Ils sont fragiles et, par conséquent, créent un cercle vicieux ou, du moins, provoquent un développement déséquilibré. Sans répartition rationnelle des dépenses publiques à titre d'exemple, on ne peut pas donner lieu au développement humain. Si le taux des priorités sociales est faible, même si la croissance économique est importante, il est peu probable que cela entraîne des améliorations significatives du développement humain. Dans ce cas, le développement est déséquilibré. Également, lorsque la répartition du revenu est inégale, de nombreux ménages ne disposent pas de suffisamment d'argent pour subvenir à leurs besoins alimentaires, éducatifs et médicaux, ce qui ralentit le développement humain.

L'objectif serait d'arriver à un cercle vertueux entre croissance et développement. En favorisant la croissance économique, les populations peuvent bénéficier d'un bon niveau de santé, d'un meilleur niveau éducatif et d'une participation politique... Une partie de ces richesses sera retirée par les États pour investir dans les infrastructures nécessaires à la croissance (construction d'écoles, d'hôpitaux, de routes...). En conséquence, la croissance sera accélérée par une meilleure efficacité du système productif et des populations.[29].

C. Approche de durabilité-équité

La nécessité d'une « soutenabilité » du développement concerne la durabilité des écosystèmes pour autant qu'elle constitue une des conditions de la durabilité du développement lui-même.

De même, Le développement durable consiste à trouver un équilibre entre l'exploitation des ressources,

l'orientation des investissements, les changements techniques et institutionnels et renforcer le potentiel actuel et futur des besoins des hommes[30].

Ces analyses sont pertinentes pour comprendre la signification de la formule « développement humain ». Selon l'IDH, qui est un indicateur de mesure du développement humain, il n'y a pas de lien automatique entre le revenu par habitant et le niveau de développement.

Le niveau de développement humain d'un pays n'est pas directement corrélé à son revenu par habitant. Il est important de reconnaître que les individus ne peuvent être réduits à leur simple dimension d'homo economicus[31].

Toutefois, si la croissance économique n'est plus considérée comme une finalité en soi, elle est évoquée comme le moyen privilégié pour atteindre l'objectif de développement humain.

Cependant, si la croissance du Produit National Brut (PNB) est indispensable pour atteindre tous les objectifs humains essentiels, l'important c'est d'analyser comment cette croissance se traduit – ou non – en développement humain dans différentes sociétés[32].

La croissance économique, qui joue un rôle essentiel dans le développement humain, ne peut être bénéfique que si l'accroissement des revenus privés est réparti de manière équitable et si la croissance entraîne une augmentation des recettes publiques allouées au développement humain[33].

L'addition du mot équitable dans le concept développement humain durable et équitable, montrant que l'équité n'est pas automatique, renforce l'idée d'une insuffisance du changement, et l'échec du but à atteindre la réorientation du développement vers des valeurs de considération de l'humain et de la nature.

Le Rapport 1998 du PNUD l'explique par les insuffisances des comportements politiques qui continuent à favoriser un développement principalement économique envisagé dans ses résultats financiers.

Toutefois, les décisions politiques demeurent orientées vers la recherche de la croissance économique comme objectif ultime. Dans ce contexte, on mesure souvent le succès et l'échec à l'aune de la progression du PIB et des résultats des marchés financiers, au lieu d'envisager comment la croissance économique peut participer à un développement humain durable et équitable[34].

En réalité, les politiques qui se déclarent en faveur du développement humain et durable privilégient l'économique par rapport aux autres dimensions.

En vertu du pouvoir des autorités nationales de permettre l'exploitation de ressources appartenant à l'État ou à la communauté, les actions en matière d'environnement provoquent certainement des questions liées à l'équité et aux droits de l'homme. L'État joue également un rôle dans la répartition des biens et des services écologiques, ayant la responsabilité de produire des biens publics tels que l'eau potable, un air pur et des zones protégées. Les initiatives de renforcement des capacités pour un environnement durable pourront être axées sur la responsabilisation, l'amélioration de la réactivité et un rôle moteur accru des gouvernements, en vue d'assurer une répartition plus équitable des impacts, des coûts et des bénéfices environnementaux. Elles peuvent également répondre aux attentes concernant la responsabilisation du secteur privé, compte tenu de son rôle dans l'extraction et la transformation des ressources naturelles, la réduction de la pollution, les questions liées à l'énergie et au changement climatique et la production de biens et de services environnementaux[35].

Dans son rapport de 2011, le PNUD s'intéresse aux possibilités d'adaptation de l'approche du développement humain à de nouveaux défis. On cite à titre d'exemple les dangers environnementaux qui ont un effet négatif sur le bien-être des populations et l'aggravation des disparités sociales. En réalité, il est important de ne pas traiter les notions d'équité et de durabilité de manière différenciée.

En effet, pour relever ces défis, le Rapport Mondial de 2011 a proposé les chemins d'un développement susceptible de concilier en même temps les impératifs d'une croissance inclusive qui correspond aux besoins de réduction des inégalités entre les populations et la préservation de l'équilibre des écosystèmes.

IV. CONCLUSION

De ces articulations entre le développement durable et le développement humain est née une nouvelle conception du développement qui permet d'envisager le dépassement des traditionnels conflits de logique entre les dimensions économiques, sociales et écologiques et nous permettent de passer du développement durable au développement humain soutenable.

Le développement durable vise l'amélioration continue de la qualité de vie des générations tant actuelles que futures. Il se fonde sur les principes de la démocratie et

de l'État de droit, tout en accordant une grande importance au respect des droits fondamentaux, notamment l'égalité des chances et la liberté pour tous. Il assure la solidarité intra- et intergénérationnelle. Il cherche à favoriser une économie dynamique, caractérisée par un niveau élevé d'emploi et d'éducation, de protection de la santé, de cohésion sociale et territoriale et de protection de l'environnement et de respect de la diversité culturelle.

Au niveau politique, de gros efforts sont nécessaires pour réduire la pauvreté, faire progresser l'économie, améliorer la protection de l'environnement et limiter les modes de consommation et de production non durables. Une question essentielle qui se pose est de savoir si ces objectifs sont compatibles entre eux et comment les poursuivre afin qu'ils se renforcent mutuellement.

Il est recommandé d'approfondir cette réflexion sur les types des interfaces entre les différentes dimensions économique, sociale environnementale et celle de gouvernance.

Ainsi, il serait intéressant d'élargir la réflexion aux différentes composantes du capital immatériel (capital humain, social et institutionnel ainsi que le patrimoine).

REFERENCES

- [1] Nations-Unies, *Objectifs du Millénaire pour le Développement*, Rapport 2015.
- [2] E. Zaccai., *25 ans de développement durable et après?*, Paris : P.U.F., 2012, p. 240.
- [3] A. Sen, *Rapport sur le Développement Humain, PNUD*, 2009.
- [4] F. Perroux, *Pour une Philosophie du Nouveau Développement*, Ed. Aubier-Montaigne, Paris, 1981, p. 32.
- [5] F. Perroux, *Pour une Philosophie du Nouveau Développement*, Ed. Aubier-Montaigne, Paris, 1981, p. 113.
- [6] J. Stiglitz, *Vers un nouveau paradigme de développement*, In : l'Economie Politique, N° 005, janvier 2000.
- [7] A. Fadel, *Concepts et approches de la gouvernance du développement humain*, Première édition, Librairie Dar Essalam, Novembre 2011, p. 21
- [8] A. Jegou, *les géographes français face au développement durable, L'information géographique*, N°71, pp. 19-28, 2007.
- [9] J.V. Niel, *Méthodologie de l'empreinte écologique: un aperçu*, Publication de l'Institut Angennius.
- [10] O. Godard, *le Développement Durable, Paysage Intellectuel*, In : Natures-Sciences-Sociétés, N° 2, 1994, pp. 309-322.
- [11] Commission Brundtland, *Notre Avenir à Tous*, 1987, p.40.

- [12] A. Boutaud, *le Développement Durable, Penser le Changement ou Changer le Pensement ?*, Thèse de Doctorat en Sciences et Génie de l'Environnement, Ecole Nationale Supérieure des Mines de St/Etienne/Université Jean-Monnet, 2005.
- [13] A. Jegou, *les géographes français face au développement durable, L'information géographique*, N°71, 2007.
- [14] J-L Dubois, F-R Mahieu et A. Poussard, *La Durabilité Sociale Comme Composante du Développement Humain Durable*, www.researchgate.net.
- [15] PNUD, *Durabilité et équité : un meilleur avenir pour tous*, Rapport sur le développement humain, 2011.
- [16] J.G. Speth, *Rapport Mondial sur le Développement Humain*, PNUD, 1994.
- [17] J.Pelenc, *Développement Humain Responsable et Aménagement du Territoire : Réflexions à partir de deux réserves de biosphère périurbaines en France et au Chili*, Thèse de doctorat en géographie et aménagement du territoire, 9 Avril 2014, p.458
- [18] D.Talbot, *La Gouvernance Locale, une Forme de Développement local et durable ?une Illustration par les Pays Développement durable et territoires*, [En ligne], Dossier 7 | 2006, mis en ligne le 10 mai 2006, consulté le 3 mars 2015.
- [19] PNUD, *Rapport Mondial sur le Développement Humain*, 1999.
- [20] BM, *Rapport sur le développement dans le monde : combattre la pauvreté*, 2000.
- [21] MINK, *Poverty, Population and the Environment*, World Bank, 1993.
- [22] A. Baguare et all, *Evaluation de l'approche participative en matière de gestion forestière, cas de la commune rurale Oued Ifrane*, Mars 2013.
- [23] Idem.
- [24] PNUD, *Rapport Mondial sur le Développement Humain.*, 1996, p.74.
- [25] Idem, p.1.
- [26] Idem, p.3.
- [27] BAD, *Rapport de la Banque Africaine de Développement*, 2011.
- [28] PNUD, *Rapport Mondial sur le Développement Humain.*, 1996, pp. 83-84.
- [29] [http://sesmassena.sharepoint.com/Documents/\(2012-2013\).pdf](http://sesmassena.sharepoint.com/Documents/(2012-2013).pdf).
- [30] BrundtlandGro Harlem, *Commission mondiale sur l'environnement et le développement, Notre avenir à tous*, 1987.
- [31] PNUD, *Définir et mesurer le développement humain, Rapport mondial sur le développement humain*, 1990.
- [32] Idem.
- [33] PNUD, *Quelle place pour la mondialisation de demain ?*, Rapport Mondial sur le Développement Humain, 1999.
- [34] PNUD, op.cit., 1998.